

## ATTACHE TERRITORIAL

### CONCOURS EXTERNE

SESSION 2012

#### EPREUVE DE COMPOSITION SUR UN SUJET D'ORDRE GENERAL

**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

↳ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.

↳ Seul l'usage d'un stylo soit noir soit bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**SUJET NATIONAL POUR L'ENSEMBLE DES CENTRES DE GESTION ORGANISATEURS**

**CONCOURS EXTERNE D'ATTACHE TERRITORIAL**

SESSION 2012

---

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Durée : 4 heures / Coefficient : 3

Composition portant sur un sujet d'ordre général relatif à la place et au rôle des collectivités territoriales dans les problématiques locales (démocratie, société, économie, emploi, éducation/ formation, santé, culture, urbanisme et aménagement, relations extérieures...).

Cette épreuve doit permettre au jury d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leur ouverture au monde, leur aptitude au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

---

**SUJET**

Le rôle des collectivités territoriales face aux inégalités socio-économiques.